

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1531
974 - Réunion
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Pierre-de-la-Réunion

DROIT FIL 974.

Objet : droit fil 974 a pour objet d'aider et d'accompagner dans leurs études juridiques les personnes ayant effectué tout ou partie de leur scolarité à la Réunion et poursuivant des études en métropole ; en effet, les étudiants de la Réunion sont souvent confrontés à différents problèmes lorsqu'ils décident de quitter leur région pour poursuivre leurs études en métropole (isolement, absence d'accompagnement et/ou de conseils d'orientation etc) ; droit fil 974 a ainsi pour vocation de proposer aux étudiants qui la sollicitent de les mettre en relation avec des personnes basées à la Réunion et en métropole, essentiellement des professionnels du droit, pour les conseiller et les aider dans leurs démarches, sans toutefois les effectuer à leur place ni obligation de résultat

Siège social : Tribunal de Grande Instance, 28, rue Archambaud, BP 338, 97410 Saint-Pierre.

Date de la déclaration : 14 avril 2017.